



Tél : 09 53 87 06 75  
 Email : contact@mob-mob.fr  
 Site : www.mob-mob.fr  
 35, Rue des chantiers  
 78 000 VERSAILLES

Fact par Del le 3/04/25  
 GL

<b>Devis DE2500349</b>	<b>Date : 03/04/2025</b>
<i>Devis valable 5 semaines</i>	

Adresse de livraison	Adresse de facturation
Mairie Aussac-Vadalle 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle Contact : Gérard Liot Email : mairie@aussac-vadalle.fr Téléphone : 0649306217	Mairie Aussac-Vadalle 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
<b>Chaise et fauteuil 4 pieds - BER4</b> Fauteuil Couleur Structure : Hêtre naturel Couleur Tissus : Perle Garantie: 3 ans Certifications: PEFC, NE 1729, ISO 9001 et 14002 Fabrication: France 	8	255,95 € (-5%) Eco-taxe 0,40 €	2 047,59 € (-5%) Eco-taxe 3,20 €
<b>Table 4 pieds à angles arrondies - DANTE</b> Dims: L140 x P90cm Couleur : Hêtre naturel Garantie: 5 ans Certifications: PEFC, NE 1729, ISO 9001 et 14002 	2	339,79 € (-5%) Eco-taxe 2,00 €	679,57 € (-5%) Eco-taxe 4,00 €
Livraison	1	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL HT</b>			<b>2 734,36 €</b>
<i>Dont éco-taxe</i>			7,20 €
<b>TVA 20%</b>			<b>546,87 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>			<b>3 281,23 €</b>

**Délais de livraison : 7 semaines à partir de la réception du bon de commande**

**Conditions de règlement : Chèque ou virement à la commande dès réception de facture**

*En cas de non-respect de l'échéance, des intérêts de retard pourront être facturés à un taux d'intérêt légal majoré de 10 points de pourcentage. En application du décret 2012-1115 du 2/10/12, une indemnité de 40 euros sera due pour tout retard de paiement.*

**Paiement :** 40% à la commande  
60% à la livraison

Si première commande : 100% à la commande

**Si commande publique : 30 jours après livraison (Mandat administratif accepté, Plateforme Chorus acceptée)**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

RIB - Identifiant national de compte				Domiciliation
ETABLISSEMENT 20041	GUICHET 01012	N° COMPTE 6701042G033	CLERIB 35	LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER 45900 LA SOURCE CEDEX 9

IBAN - Identifiant international de compte <i>International Bank Account Number</i>							BIC - Identifiant international de l'établissement <i>Bank Identifier Code</i>
FR25	2004	1010	1267	0104	2G03	335	PSSTFRPPSCE

**Titulaire du compte - Account Owner**

SASU MOB MOB

Cadre réservé au destinataire du relevé

paiement par mandat administratif

SIRET: 81160024200013.



Bon pour accord, suivi d'une signature et/ou d'un cachet

Bon pour accord 3281,23€ TTC

Le Maire,

*Gérard LIOT*

Gérard LIOT

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **1) Clause générale**

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. La conclusion de toute commande avec notre société implique l'acceptation des conditions ci-dessous, entière et sans réserve, sauf contestation dans les 48 heures.

### **2) Produits**

Nous nous réservons le droit de modifier nos modèles sur catalogue et site internet, les photos sont non contractuelles.

### **3) Délai**

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. En conséquence et sauf convention contraire, le non-respect de ces délais ne peut donner lieu ni à dommages et intérêts, ni à retenue, ni à annulation de la commande.

### **4) Transport**

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient de vérifier leur bon état au moment de la livraison, quel que soit le mode de transport et les modalités de son prix : franco ou port dû. En aucun cas l'acheteur ne pourra retourner à la société de la marchandise en port dû, les frais de transport et autres frais de retour étant à la charge exclusive de l'acheteur quel que soit le motif de retour. Aucun changement d'adresse de livraison ne sera accepté après l'enregistrement de la commande.

### **5) Réception**

Il appartient au destinataire, en présence du livreur, de constater l'avarie des produits ainsi que leur nombre. Afin d'être prise en compte, toute réclamation devra être obligatoirement formulée sur le récépissé du transporteur et confirmée à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48 heures qui suivent la réception des marchandises. Les réclamations éventuelles et/ou copie de celles émises à l'encontre du transporteur doivent nous être transmises dans les TROIS JOURS de la réception des marchandises.

### **6) Garantie**

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication, sous réserve d'une utilisation et d'un entretien normal. Les produits soumis aux intempéries ou cirés devront être entretenus régulièrement avec des produits adaptés. Le remplacement de nos produits ne pourra intervenir qu'à la suite des constatations faites par un représentant de notre société. Les teintes de nos produits peuvent varier légèrement par rapport aux échantillons et nuanciers présentés, nous ne pourrions accepter le remplacement d'un produit pour ce seul motif. Les teintes de nos produits peuvent subir de légères variations du fait de leur vieillissement, nous ne garantissons par conséquent pas un réassortiment parfait des coloris avec les commandes précédentes. La finition en teinte positive ne donne pas un aspect uniforme (bois taché) et par conséquent, nous ne pourrions accepter le remplacement de celui-ci pour ce seul motif.

### **7) Prix et conditions de règlement**

Nos produits et toutes prestations supplémentaires sont facturés au tarif en vigueur au jour de la livraison et payable au siège. Toutes nos factures sont payables au comptant, sauf accords particuliers. Lors des premières livraisons les factures sont payables à la commande ou en contre remboursement. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera consenti. En cas de paiement postérieur à la date mentionnée sur la facture, les pénalités qui commenceront à courir à compter de cette dernière date, seront appliquées de plein droit et calculées au taux le plus récent appliqué par la BCE, majorées de 10 points. De plus, ce retard entraînera le paiement d'une indemnité égale à 20% du montant non réglé aux échéances prévues. L'acheteur supportera en outre tous les frais exposés par notre société en vue du recouvrement des sommes impayées. Le défaut de paiement entraîne l'autorisation de surseoir aux commandes en cours et à de nouvelles commandes.

### **8) Réserve de propriété**

Les marchandises vendues restent notre propriété jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires (ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer : traite ou autre). Nonobstant cette clause, la charge des risques est transférée à l'acheteur dès la remise des marchandises au transporteur. A défaut de paiement par l'acheteur d'une seule fraction du prix, aux échéances convenues et huit jours après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, demeurée infructueuse, la présente vente sera résolue de plein droit et la marchandise pourra être reprise selon les dispositions de la loi du 12 mai 1980 et celle du 25 janvier 1985. En cas de redressement et liquidation judiciaire, et conformément aux dispositions de la loi du 25 janvier 1985, la revendication des marchandises pourra être exercée dans le délai de 3 mois à partir du jugement ouvrant la procédure.

### **9) Contestation - Attribution de compétence**

Tout litige relatif à la présente vente sera de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Versailles.